



# CHAMPIONNAT DE FRANCE

DU 30 MAI  
AU 1ER JUIN | 2025

# PARA PÉTANQUE ADAPTÉE

Boul. Charles Garaud, **BERGERAC**

Soutenu  
par



# Sommaire

**Page 4** : Bienvenue au **championnat de France de Para Pétanque Adaptée 2025**.

**Page 6** : Bienvenue à **Bergerac**.

**Page 7** : Venir **au boulodrome Charles GARAUD**.

**Page 8** : Comité d'organisation local.

**Page 9** : Programme prévisionnel.

**Page 10** : Informations générales.

**Page 12** : Précisions techniques

**Page 14** : Fiche association.

**Page 15** : Fiches d'engagements

**Page 20** : Demandes de dérogation

**Page 23** : Fiche récapitulative

**Page 24** : Plan d'accès

**Page 25** : Liste des hébergements

# Bienvenue au Championnat de France de para pétanque adaptée 2025

Chers sportifs, chers accompagnateurs,

C'est avec un immense plaisir que le Comité Départemental du Sport Adapté de la Dordogne (CDSA 24) vous accueille à l'occasion du Championnat de France de para pétanque adaptée.

Nous sommes ravis de vous recevoir pour cet événement majeur, qui met à l'honneur les valeurs du sport : le dépassement de soi, la convivialité et le respect. Ce championnat est une formidable opportunité de partage et de rencontre entre passionnés de pétanque venus de toute la France.

Les membres du Comité d'organisation local, bénévoles et partenaires, ont tout mis en œuvre pour vous offrir des conditions optimales de compétition et de séjour.

Nous remercions chaleureusement nos partenaires institutionnels : le comité départemental de pétanque et de jeu provençal de la Dordogne, la municipalité de Bergerac, les Papillons Blancs de Bergerac et le club de l'ASPB pétanque. Un grand merci également aux professionnels et bénévoles et à toutes les personnes qui contribuent à faire de cet événement un moment inoubliable. Leur engagement à nos côtés renforce nos actions en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, et participe à la valorisation du sport adapté comme vecteur de cohésion sociale et d'épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent championnat, de belles performances et surtout beaucoup de plaisir à partager cette aventure sportive.

Au plaisir de vous retrouver sur le terrain,



**Pascal THIELIN**  
Président du COL

# Bienvenue au Championnat de France de para pétanque adaptée 2025

Chers participants,

Bergerac a toujours un immense plaisir à accueillir des championnats de pétanque et d'autant plus de para pétanque adaptée, la ville étant très encline au développement du sport adapté, vecteur d'inclusion et d'épanouissement pour chacun.

Je tiens tout particulièrement à féliciter l'engagement et le dévouement du comité départemental de sport adapté de la Dordogne, de l'ASPB Pétanque ainsi que du comité départemental de pétanque et jeu provençal, qui savent fédérer, animer et faire vivre ce sport. Pour encore mieux accompagner son développement, un couvert de pétanque va voir le jour, courant 2025, en lieu et place de l'ancienne piscine municipale de Picquecailloux. Une trentaine de cours couverts permettront de pratiquer tout au long de l'année pour, qui sait, former les futurs champions de France, voir Internationaux.

Belle compétition à toutes et tous et bienvenue en terres bergeracoises !



**Jonathan PRIOLEAUD**  
Maire de Bergerac

# Bienvenue à Bergerac

Ville d'Art et d'Histoire,

De Bergerac vous connaissez Cyrano, dont vous admirerez le nez en différents points de cette ville pleine de charme. Mais avez-vous idée de ses autres atouts ? Édifiée sur les rives de Dordogne, la cité doit sa prospérité à la rivière, jadis étape des voyageurs et des marchands, et au vignoble qui l'entoure et dont la réputation n'est plus à faire. Baladez-vous le long des rues du quartier historique et prenez le temps d'admirer les nombreuses maisons à colombages, la maison Peyrarède élevée en 1604 qui accueille aujourd'hui le très original Musée du Tabac, Quai Cyrano qui regroupe l'Office de Tourisme, la Maison des Vins de Bergerac-Duras et le Cloître des Récollets, la place Pélissière et l'église Saint-Jacques, le port et les jolies gabarres, le Musée de la Ville ... Autant de lieux à savourer en visite libre ou accompagnée.



# Venir au boulodrome Charles GARAUD



## **Boulodrome Charles GARAUD**

1 Rue des mésanges

24 100 Bergerac

### En voiture

- **Via A89, de Bordeaux ou Brive la gaillarde** : sortie sur D936

### En train/TGV

- **Via TER** sur la ligne Bordeaux - Bergerac – Sarlat ; Gare de Bergerac/Boulodrome 2.8 km.

### En avion

- **Aéroport Bergerac Dordogne Périgord**
- Téléphone : +33 (0) 5 53 22 25 25
- Site Internet : [www.bergerac.aeroport.fr](http://www.bergerac.aeroport.fr)

# Comité d'organisation local Para Pétanque Adaptée 2025

Président du COL

**Monsieur THIELIN Pascal**

*Président du Comité Départemental du Sport Adapté de la Dordogne*

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Clément LIABOT
Secrétaire général	Richard MAQUIN
Commission Coordination / Logistique	Clément LIABOT
Commission Sportive	Yvette DELOL
Commission Restauration	Yvette DELOL
Commission Partenariats / Hébergement	LIABOT Clément
Commission Communication	Charlotte LIEBART
Commission Animation / Bénévolat	Alice DUNOUHAUD
Commission Développement Durable	Joanna CHARRIAUT
Cadre technique national	Laure DUGACHARD <a href="mailto:laure.dugachard@sportadapte.fr">laure.dugachard@sportadapte.fr</a>
Délégué technique fédéral du championnat	Simon SOULARD <a href="mailto:simon.soulard@sportadapte.fr">simon.soulard@sportadapte.fr</a>
Référent championnat de la commission sportive nationale para pétanque adaptée	Sylviane AUGUSTE <a href="mailto:sylviane_auguste@yahoo.fr">sylviane_auguste@yahoo.fr</a>



**COL France para pétanque adaptée 2025**  
**CDSA Dordogne LIABOT Clément**

Maison départementale des comités

46 rue Kléber

24 000 Périgueux

06.46.90.00.53 – [clement.liabot@sportadapte.fr](mailto:clement.liabot@sportadapte.fr)

# Programme prévisionnel

## Vendredi 30 mai 2025

14h00 - 18h00 Accueil des délégations **Boulodrome Charles GARAUD, 1 Rue des mésanges, 24 100 Bergerac.**

18h15 - 19h00 Cérémonie d'ouverture **Boulodrome Charles GARAUD, 1 Rue des mésanges, 24 100 Bergerac.**

19h30 - 21h30 Repas **Gymnase Louis ARAGON, 1 Rue des mésanges, 24 100 Bergerac.**

20h00 - 20h30 Réunion des entraîneurs **Gymnase Louis ARAGON, 1 Rue des mésanges, 24 100 Bergerac.**

## Samedi 31 mai 2025

07h15 - 08h00 Briefing Arbitres et responsables de jeux.

09h00 - 12h00 Épreuves **Boulodrome Charles GARAUD, 1 Rue des mésanges, 24 100 Bergerac.**

11h30 - 13h30 Repas **Gymnase Louis ARAGON, 1 Rue des mésanges, 24 100 Bergerac.**

14h00 - 18h00 Épreuves **Gymnase Louis ARAGON, 1 Rue des mésanges, 24 100 Bergerac.**

20h00 Repas de gala **Hall Raoul GERAUD, allée Lucien VIDEAU, 24 100 Bergerac.**

## Dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025

09h00 - 11h30 Phases finales **Boulodrome Charles GARAUD, 1 Rue des mésanges, 24 100 Bergerac.**

11h30 - 12h30 Remise des récompenses et cérémonie de clôture **Boulodrome Charles GARAUD, 1 Rue des mésanges, 24 100 Bergerac.**

13h00 Fin du championnat

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **22 avril 2025**

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**30 mai 2025 de 14h00 à 18h00**  
**Boulodrome Charles GARAUD**

**1 Rue des mésanges, 24 100 Bergerac.**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue. Dans une démarche de réduction des déchets, un écopup souvenir du championnat sera offert à chaque participant inscrit, sportifs et accompagnateurs ils vous éviteront de payer une consigne à la buvette.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de la para pétanque adaptée en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas du vendredi soir et du samedi midi seront servis de **11h30 à 13h30 et de 19h30 à 21h30**.  
Ils auront lieu à/au :

**Gymnase Louis ARAGON**  
**1 Rue des mésanges, 24 100 Bergerac.**

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

**31 mai 2025 à partir de 20h00**  
**Hall Raoul GERAUD**  
**Allée Lucien VIDEAU, 24 100 Bergerac.**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**1<sup>er</sup> juin 2025 de 11h00 à 12h30**  
**Gymnase Louis ARAGON**  
**1 Rue des mésanges, 24 100 Bergerac.**

## Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para pétanque adaptée** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para pétanque adaptée**

### Modalités d'inscription

**A compter de la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).**

Le championnat de France **para pétanque adaptée** relève du règlement **para pétanque adaptée** FFSA. **Peuvent participer au championnat de France para pétanque adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2024-2025 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

**Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle ou par équipe – en fonction de votre discipline doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.**

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**  
**Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 20 du dossier).**

Le référent championnat de France de la CSN **para pétanque adaptée** FFSA en charge de la partie informatique – **Sylviane AUGUSTE** [sylviane\\_auguste@yahoo.fr](mailto:sylviane_auguste@yahoo.fr) doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 22 avril 2025** Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **22 avril 2025** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para pétanque adaptée**, **Sylviane AUGUSTE** est programmée le :

**30 mai 2025 à 20h00**  
**Gymnase Louis ARAGON**  
**1 Rue des mésanges, 24 100 Bergerac.**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [sylviane\\_auguste@yahoo.fr](mailto:sylviane_auguste@yahoo.fr)

## Échauffement et compétition

L'ensemble des terrains disponibles étant utilisés le samedi pour la compétition, vous pourrez vous échauffer dans les périodes hors compétition sur les terrains disponibles.

## Équipements sportifs

Les sportifs et accompagnants devront se conformer au règlement para pétanque adapté FFSA pour les tenues et le matériel boules et butts.

## Catégories d'âge

Catégories	Jeunes	Séniors	Vétérans
2024- 2025	2010 à 2007	2007 à 1975	1974 et avant

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour **les moins de 16 ans et moins de 18 ans qui se seront qualifiés sur les épreuves régionales. Demande de dérogation qui sera soumise à validation de la commission sportive nationale de Para Pétanque Adaptée.**

Les équipes pourront être mixtes. Un seul classement sera établi.



# FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **22 avril 2025**

*Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.*

Maison départementale des comités, 46 rue Kléber, 24 000 Périgueux

06.46.90.00.53 – clement.liabot@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u> ) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	45 €		...€
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	25 €		...€
<b>Repas du 30 mai 2025 soir</b>	10 €		...€
<b>Repas du 31 mai 2025 midi</b>	10 €		...€
<b>Repas de gala du 31 mai 2025 soir</b>	25 €		...€
<b>Panier repas du 01 juin 2025</b>	10 €		...€
<b>Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.</b>			<b>TOTAL</b> ...€

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL CF Para Pétanque Adaptée 2025**

Par virement bancaire aux coordonnées indiquée dans le rib en mentionnant votre numéro d'affiliation.

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ..... euros

N° de chèque : ..... de la banque : .....

Date

Signature



Titulaire du compte / Account holder  
COL CF PARAPETANQUE ADAPTE  
2025  
46 RUE KLEBER  
24000 PERIGUEUX

#### Relevé d'Identité Bancaire / Bank detail

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre paiement de quittances, etc.).  
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des o vous être ainsi des réclamations pour erreurs ou retard statement: is intended for your payees and/or payors ul debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please u statement when booking transactions. It will help avok which might result in unnecessary delays.

IBAN		BIC		
FR76 1090 7002 8156 2219 0093 373		CCBPFRRPBDX		
Code Banque	Code guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation / Paying Bank
10907	00281	56221900933	73	19 Rue Sainte Catherine 24100 Bergerac



# FICHE ENGAGEMENT AB

**À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au**

**COL avant le 22 avril 2025**

*Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.*

**Maison départementale des comités, 46 rue Kléber, 24 000 Périgueux**

**06.46.90.00.53 – clement.liabot@sportadapte.fr**

<b>N° Affiliation :</b>	<b>Nom de l'association ou établissement :</b>	
<b>Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :</b>		<b>Tél. :</b>

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Nom coach + Numéro de licence	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.**

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la para pétanque adaptée

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



**À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au**

**COL avant le 22 avril 2025**

*Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.*

**Maison départementale des comités, 46 rue Kléber, 24 000 Périgueux**

**06.46.90.00.53 – clement.liabot@sportadapte.fr**

<b>N° Affiliation :</b>	<b>Nom de l'association ou établissement :</b>
<b>Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :</b>	
<b>Tél. :</b>	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Nom coach + Numéro de licence	Date et lieu qualification
Doublette 1							
Doublette 2							
Doublette 3							
Doublette 4							
Doublette 5							

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.**

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la para pétanque adaptée

Signature du président :

  
  
  

Visa du comité départemental

Signature du président :

  
  
  

Visa de la ligue régionale

**Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :**



# FICHE ENGAGEMENT CD-CD

**À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le 22 avril 2025**

*Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.*

**Maison départementale des comités, 46 rue Kléber, 24 000 Périgueux**

**06.46.90.00.53 – clement.liabot@sportadapte.fr**

<b>N° Affiliation :</b>	<b>Nom de l'association ou établissement :</b>
<b>Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :</b>	<b>Tél. :</b>

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Nom coach + Numéro de licence	Date et lieu qualification
Doublette 1							
Doublette 2							
Doublette 3							
Doublette 4							
Doublette 5							

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.**

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la para pétanque adaptée

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



# FICHE ENGAGEMENT CD-CD-CD

**À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au**

**COL avant le 22 avril 2025**

*Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.*

**Maison départementale des comités, 46 rue Kléber, 24 000 Périgueux**

**06.46.90.00.53 – clement.liabot@sportadapte.fr**

<b>N° Affiliation :</b>	<b>Nom de l'association ou établissement :</b>
<b>Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :</b>	<b>Tél. :</b>

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Nom coach + Numéro de licence	Date et lieu qualification
Triplette 1							
Triplette 2							
Triplette 3							

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.**

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la para pétanque adaptée

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

# Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à [sylviane\\_auguste@yahoo.fr](mailto:sylviane_auguste@yahoo.fr)

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M<sup>me</sup> ..... participe au championnat de France **para pétanque adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à [sylviane\\_auguste@yahoo.fr](mailto:sylviane_auguste@yahoo.fr)

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe ..... participe au championnat de France **para pétanque adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Clément LIABOT – COL France para pétanque adaptée 2025**  
Maison départementale des comités, 46 rue Kléber, 24 000 Périgueux  
06.46.90.00.53 – clement.liabot@sportadapte.fr

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

**Pour le 22 avril 2025 :**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## Plan d'accès



## Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
<b>Camping La Pelouse</b>	8 bis rue Jean-Jacques Rousseau La madeleine 24100 BERGERAC	Forfait journalier : 4,50€ (tarif adulte) Forfait journalier : 3,20€ (tarif enfant moins de 7 ans) Forfait journalier : 2,00€ (véhicule) Forfait journalier : 1,60€ (animal en laisse) Location mobil home / semaine : De 260,00€ à 485,00 € Autre tarif : De 2,10€ à 4,20 € (emplacement tente / emplacement van ou caravane)	4.1 km
<b>Yelloh! Village Pomport Beach</b>	Route de la gardonnette 24240 POMPORT	Location HLL / semaine : De 350,00€ à 4641,00 € (chalets et cottages) Forfait journalier : De 21,00€ à 90,00 € (Emplacement - forfait 2 personnes + 1 voiture) Forfait journalier : De 7,00€ à 11,00 € (tarif adulte/nuitée) Forfait journalier : De 7,00€ à 11,00 € (tarif enfant/nuitée) Forfait journalier : à partir de 6,00€ (animal)	16.8 km
<b>IBIS Budget Bergerac</b>	Route de Bordeaux 24100 Bergerac	A partir de 66 €	8.4 km
<b>Hotel le Cyrano</b>	La cavaille sud, route de Bordeaux 24100 Bergerac	A partir de 70 €	8.3 km
<b>Hotel le Roxanne</b>	4 zone des loisirs 24100 saint Laurent des vignes	A partir de 71 €	11.8 km



## Partenaires institutionnels



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux

